

**Sujets de recherche disponibles pour une maîtrise ou un doctorat  
au sein du SAGE et du CrRDG**

**Directrice de recherche : Catherine Choquette (Faculté de droit)**

Pour appliquer sur un projet de recherche, SVP envoyez un CV et un relevé de notes à [catherine.choquette@usherbrooke.ca](mailto:catherine.choquette@usherbrooke.ca).

Les co-supervisions sont possibles et même souhaitables.

1. L'adaptation de l'État aux changements climatiques (maîtrise 2019)..... 2
2. L'adaptation de la société civile aux changements climatiques (maîtrise 2019)..... 3
3. Les processus facilitateurs pour la co-construction de projets, de politiques et de normes en environnement (maîtrise 2019)..... 4
4. La prévention et le règlement des conflits d'usage de l'eau associés à la gestion des barrages dans un contexte de changements climatiques (maîtrise 2019)..... 5
5. Développement d'un cadre d'analyse mesurant la performance du droit étatique et non-étatique à intégrer l'adaptation aux changements climatiques et les exigences du droit de la gouvernance (doctorat 2019)..... 6
6. L'intégration des changements climatiques dans les normes et les processus décisionnels étatiques et non-étatiques de l'industrie forestière (maîtrise 2021)..... 7
7. L'intégration des changements climatiques dans les normes et les processus décisionnels étatiques et non-étatiques dans la gestion de l'eau (maîtrise 2021)..... 7

## 1. L'adaptation de l'État aux changements climatiques (maitrise 2019)

*Nota - Ce projet est un volet de la recherche subventionnée : « Adaptation du droit de la gouvernance aux changements climatiques » réunissant des biologistes, des économistes et des juristes. Chercheure principale : Catherine Choquette*

- Contexte :** Les États doivent aujourd'hui non seulement adopter des mesures pour réduire les changements climatiques mais ils doivent également s'adapter à cette nouvelle réalité climatique. Trois types de normes juridiques peuvent être adoptées dans les circonstances : des normes réactives qui répondent aux impacts des changements climatiques (l'indemnisation par l'État suite à une inondation malgré des constructions en zones inondables) ; des normes préventives établies pour amenuiser les effets des changements climatiques (l'obligation de séparer les eaux pluviales du réseau d'égout) ; des normes prospectives développées pour répondre à l'incertitude scientifique associée aux impacts des changements climatiques et à l'imprévisibilité des événements extrêmes (l'autorisation étatique de solutions exploratoires). Toutes ces normes ont un coût économique, écologique et social. Comment ces coûts sont-ils évalués par le législateur ? Comment la pertinence de la norme est-elle mesurée ?
- Objectifs :** Recenser et catégoriser des normes étatiques reliés à l'adaptation aux changements climatiques, analyser le processus décisionnel derrière ces normes en termes de coûts et évaluer le suivi de leur performance.
- Bourse :** Oui
- Exigences :** Baccalauréat en droit; excellence en français et très bonne connaissance de l'anglais

## 2. L'adaptation de la société civile aux changements climatiques (maitrise 2019)

*Nota - Ce projet est un volet de la recherche subventionnée : « Adaptation du droit de la gouvernance aux changements climatiques » réunissant des biologistes, des économistes et des juristes. Chercheure principale : Catherine Choquette*

- Contexte :** Les acteurs non-étatiques d'une société (corporations, associations, citoyens) peuvent jouer un rôle déterminant dans la lutte contre les changements climatiques et dans notre adaptation aux changements climatiques sans que l'État n'intervienne a priori. Par l'entremise de contrats ou de l'autorégulation, la société civile adopte volontairement des comportements prédéterminés et/ou force l'adoption de comportements chez autrui. Ces normes non-étatiques incluent des normes réactives qui répondent directement aux impacts des changements climatiques (les clauses limitatives dans les contrats d'assurance qui excluent les infiltrations d'eau des indemnisations en transférant ainsi le risque aux propriétaires) ; des normes préventives établies pour amenuiser les effets des changements climatiques (la réduction d'eau dans les procédés industriels, les certifications) ; des normes prospectives développées pour répondre à l'incertitude scientifique associée aux impacts des changements climatiques et à l'imprévisibilité des événements extrêmes (la diversité de cultures dans les fermes agricoles). Les motivations de la société civile pour l'adaptation aux changements climatiques sont variées allant de la réduction des coûts aux convictions environnementales en passant par le développement durable. Toutes les normes non-étatiques ont un coût économique, écologique et social. Comment ces coûts sont-ils évalués par leur instigateur ? Comment la pertinence de la norme est-elle mesurée ?
- Objectifs :** Recenser et catégoriser des normes non-étatiques reliés à l'adaptation aux changements climatiques, analyser le processus décisionnel derrière ces normes en termes de coûts et évaluer le suivi de leur performance.
- Bourse :** Oui
- Exigences :** Baccalauréat dans un domaine pertinent; excellence en français et très bonne connaissance de l'anglais

### 3. Les processus facilitateurs pour la co-construction de projets, de politiques et de normes en environnement (maitrise 2019)

*Nota - Ce projet est un volet de la recherche subventionnée : « Adaptation du droit de la gouvernance aux changements climatiques » réunissant des biologistes, des économistes et des juristes. Chercheure principale : Catherine Choquette*

- Contexte : La co-construction de projets, de politiques et de normes en environnement pourrait devenir un moyen incontournable pour s'assurer de leur acceptabilité sociale. La co-construction représente également un outil efficace pour échanger l'information et pour sensibiliser les acteurs concernés aux différentes réalités vécues par chacun. Toutefois, la co-construction d'un projet, d'une politique ou d'une norme doit être encadrée pour être légitime, efficace et efficiente. Parmi les outils disponibles se trouvent, par exemple, les modes de prévention et de règlement des différends (PRD) comme la médiation (ou facilitation) qui utilise un tiers neutre, le facilitateur, pour favoriser la transparence, l'échange d'information entre les parties prenantes et l'atteinte d'une solution acceptable pour tous. La co-construction en environnement est souvent complexe, puisqu'elle soulève des problématiques scientifiques, socio-économiques et légales. Dans tous les cas, il importe que la forme choisie pour l'encadrer convienne à la situation particulière et aux acteurs concernés. Existe-t-il un modèle d'encadrement optimal qui réponde aux exigences du droit de la gouvernance ?
- Objectifs : Analyser à l'aide d'indicateurs de performance différents modes de prévention des différends employés à travers le monde, impliquant plusieurs acteurs et une prise de décision, en vue d'encadrer la co-construction de projets, de politiques et de normes en environnement au Québec et au Canada.
- Bourse: Oui
- Exigences : Baccalauréat dans un domaine pertinent ; excellence en français et très bonne connaissance de l'anglais

#### 4. La prévention et le règlement des conflits d'usage de l'eau associés à la gestion des barrages dans un contexte de changements climatiques (maitrise 2019)

*Nota - Ce projet est un volet de la recherche subventionnée : « Gestion des barrages face aux changements climatiques et résilience des communautés locales » réunissant des biologistes, des ingénieurs et des juristes. Chercheure principale : Catherine Choquette*

**Contexte :** Les conflits touchant les barrages découlent souvent des besoins et intérêts divergents des usagers de l'eau, tant en amont qu'en aval des barrages. Il s'agit d'une problématique importante au Québec compte tenu du grand nombre de barrages présents sur notre territoire. Les changements climatiques, en générant des fluctuations météorologiques extrêmes, compliquent la tâche des gestionnaires de barrage et intensifient souvent les conflits. La co-construction d'un plan de gestion impliquant tous les acteurs concernés semble une avenue de solution. Toutefois, cet exercice délibératif doit être appuyé par un processus de prévention des conflits comme la médiation (facilitation) pour être légitime, efficace et efficient.

**Objectifs :** Analyser, à l'aide d'indicateurs de performance, différents modes de prévention et règlement des différends employés à travers le monde en lien avec la gestion de barrages et proposer un modèle d'intervention pour développer des plans de gestion de barrages adaptés aux changements climatiques au Québec.

**Bourse :** Oui

**Exigences :** Baccalauréat dans un domaine pertinent ; excellence en français et très bonne connaissance de l'anglais

## 5. Développement d'un cadre d'analyse mesurant la performance du droit étatique et non-étatique à intégrer l'adaptation aux changements climatiques et les exigences du droit de la gouvernance (doctorat 2019)

*Nota - Ce projet est un volet de la recherche subventionnée : « Adaptation du droit de la gouvernance aux changements climatiques » réunissant des biologistes, des économistes et des juristes. Chercheure principale : Catherine Choquette*

- Contexte :** Par sa nature structurante, le droit joue un rôle clé dans l'adaptation aux changements climatiques et, pourtant, il existe très peu de recherches sur la pertinence du droit actuel. En s'appuyant sur les travaux d'étudiant(e)s de maîtrise sur les normes et les processus décisionnels étatiques et non-étatiques touchant à l'adaptation aux changements climatiques, la ou le doctorant(e) développera le cadre juridique d'une analyse multifactorielle et multidisciplinaire visant à évaluer l'état actuel du droit étatique de l'environnement et du droit de la gouvernance environnementale et à faciliter la co-construction de projets, de politiques ou de normes en environnement au Québec et au Canada qui gèreront de façon optimale les risques découlant des changements climatiques.
- Objectifs :** Développer un cadre d'analyse impliquant des indicateurs de performance qui mesureront l'adaptation des normes étatiques et non-étatiques en termes de fonctionnalité du droit de la gouvernance (légitimité, efficacité, effectivité, efficience...) et d'adaptabilité (participation des acteurs concernés, comités de suivi...).
- Bourse :** Oui
- Exigences :** Baccalauréat/maîtrise en droit ou en économie ou autres domaines jugés pertinents; excellence en français et très bonne connaissance de l'anglais

## 6. L'intégration des changements climatiques dans les normes et les processus décisionnels étatiques et non-étatiques de l'industrie forestière (maitrise 2021)

*Nota - Ce projet est un volet de la recherche subventionnée : « Adaptation du droit de la gouvernance aux changements climatiques » réunissant des biologistes, des économistes et des juristes. Chercheure principale : Catherine Choquette*

Contexte : détails à venir  
Objectifs : détails à venir  
Bourse : Oui

## 7. L'intégration des changements climatiques dans les normes et les processus décisionnels étatiques et non-étatiques dans la gestion de l'eau (maitrise 2021)

*Nota - Ce projet est un volet de la recherche subventionnée : « Adaptation du droit de la gouvernance aux changements climatiques » réunissant des biologistes, des économistes et des juristes. Chercheure principale : Catherine Choquette*

Contexte : détails à venir  
Objectifs : détails à venir  
Bourse : Oui